

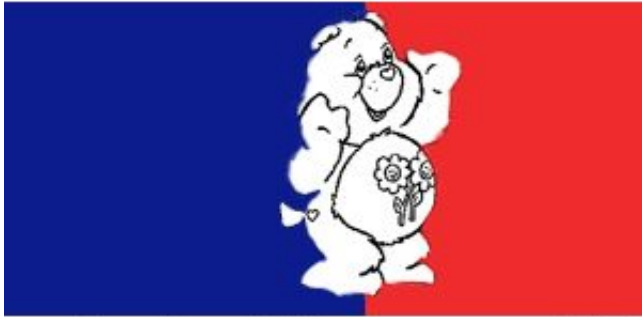
## **Coronafolie : à Metz le pass sanitaire obligatoire pour le son et lumière de la cathédrale**

**Author** : Rédaction Riposte Catholique

**Categories** : [En Une](#)

**Date** : 29 juillet 2021

C'est en plein air, et pourtant. Cédant largement au [délire "sanitaire" et autoritaire](#) actuel ; la ville de Metz a [réservé aux détenteurs du pass sanitaire](#) l'accès au son et lumière sur la cathédrale, aux séances de cinéma en plein air et à la fête de la Mirabelle. Mais comme la confiance règne dans les vertus de ce bout de papier censé être réservé aux testés et aux vaccinés, le masque reste obligatoire, et les messins [s'énervent](#).



*Qualité Taxes Bis*

---

## QUE du BISOUNC

Le département de Meurthe et Moselle voisin a quant à lui réservé le son et lumière du château de Lunéville aux détenteurs du pass sanitaire, en [fermant au passage deux accès sur trois](#). Parfait pour créer un goulot d'étranglement et donc... propager le virus. En revanche, le spectacle pyrotechnique de Toul en y a d'abord [échappé](#), avant d'être finalement mis en prison comme tout le monde - ce sera donc pass sanitaire obligatoire - et d'autant plus [rédhibitoire](#) que les animations se passent dans le cloître et la cathédrale.

A contrario de la ville de Nancy voisine, où la peur du virus est plus répandue, en Moselle, largement touchée par la "seconde" et la "troisième" vague, avec [fermeture des frontières](#) et autres vexations infligées aux travailleurs, tout le monde a à peu près eu le virus et l'incompréhension domine. Les mesures de contournement aussi. Les gens se massent immédiatement à l'extérieur de la zone réservée, sur les terrasses et dans les rues proches de la cathédrale, l'affluence de monde... propageant évidemment le virus.

Quant aux autorités ecclésiastiques, dans ce pays concordataire, tout comme en Meurthe et Moselle voisine, non concordataire, elles se taisent.